



Le Journal Local-675

Mars 2007

Vous la connaissez sans la connaître! Vous l'avez lue sans le savoir!

Pour l'instant, nous conserverons son identité secrète. Pour obtenir son DEC en communications au cégep de Jonquière, elle a effectué un stage à temps plein de quelques mois au Service de l'information de Radio-Canada à Montréal. Elle a été rédactrice aux relations publiques de Terre des hommes avant de travailler à Toronto, comme rédactrice-conceptrice à l'agence de publicité Doyle Dane Bernbach. C'est à Toronto qu'elle entre à Radio-Canada en qualité de rédactrice de l'autopublicité radio et télévision.

Rédactrice-relationniste ensuite à Radio Canada International pendant cinq ans, elle revient aux Services français, d'abord en qualité de rédactrice à la publicité imprimée à Montréal, puis de rédactrice responsable de l'intra-publicité radio. On lui confie ensuite pendant six ans la rédaction et la production en studio d'annonces autopublicitaires actualisées radio et de hors-champs télévision.

De retour aux relations publiques, elle rédige communiqués, invitations, encarts, lettres officielles et discours. En 1999, elle devient rédactrice-révisure aux communications radio, puis récemment aux communications internes et institutionnelles. À ce titre et conformément aux politiques de la Société, elle révisé et corrige dans leur forme finale, des productions imprimées publiées par Radio-Canada. Voici quelques exemples des textes qu'elle peut réviser : annonces publicitaires ou promotionnelles, messages et allocutions de la haute direction, avis de nominations, communiqués. Pour la signature de différents membres de la direction, elle rédige également des réponses officielles aux plaintes qui nécessitent un traitement particulier à cause du destinataire ou du caractère délicat d'un sujet controversé.

Comme partout ailleurs à Radio-Canada, le Service des communications a connu restructurations sur restructurations dont certaines furent majeures. Ainsi, après avoir été distinctes, les communications radio et télévision ont été regroupées dans les années 80, puis séparées à la fin des années 90 avant d'être à nouveau fusionnées il y a quelque mois. Les Communications de Radio-Canada comprennent la publicité et l'image de marque, la promotion, les relations publiques et de presse, les relations avec l'auditoire, les communications internes et institutionnelles, les communications régionales ainsi que l'accueil. À Montréal, notre section locale y représente quelque 70 employés, surtout des femmes.

D'autres indices sur notre personnalité mystère. Je ne me trompe pas de beaucoup si je vous dis qu'elle est parmi les doyennes du Service des communications et pourquoi pas de Radio-Canada avec plus de 30 ans d'ancienneté. Elle a eu jusqu'à présent une vingtaine de patrons différents et a connu une quinzaine de restructurations. Oh là là, cela en fait du changement! Elle a pu mettre à profit ses facultés d'adaptation, sa souplesse et son grand estime pour le public. Son travail demande de la rigueur, de l'imagination, du jugement, de la patience et de la diplomatie. Ses connaissances de la boîte, son expérience et sa loyauté sont des atouts inestimables. Vous aurez deviné que pour elle, la maîtrise de la langue française est cruciale. Sa seconde langue est l'anglais, qu'elle a appris à l'Université de Toronto avant de terminer ses études à l'UQAM où elle a obtenu un B.A.A. avec une spécialisation en communications et marketing.

Déléguée syndicale depuis près de cinq ans, elle représente les quelque 35 employés SCFP des Communications travaillant au 21^e, au 23^e et au CDI à Montréal. Elle aime le grand air, le ski de fond, le kayak, la natation, le cinéma de répertoire, la musique, la lecture en plus du gymnase qu'elle fréquente aux aurores. Aimant aussi la danse traditionnelle, elle est bénévole aux soirées de la Société de promotion pour la danse traditionnelle québécoise.

L'avez-vous reconnue? Habituellement un artiste signe ses œuvres mais, pour les besoins de son travail, elle garde l'anonymat. Après ce moment de gloire, tu ne passeras plus incognito Micheline. La prochaine fois que vous lirez un document officiel de Radio-Canada, demandez-vous si c'est notre collègue Micheline Tremblay qui en est la rédactrice (ou la réviseuse).

Au plaisir de te relire sous peu!

Saviez-vous que ...

Les procédés actuels permettent de transformer la matière première des cartons de lait et des boîtes à jus en papiers hygiéniques, en carton d'emballage, etc.

Les fonderies recyclent systématiquement les métaux ferreux récupérés, entre autres, les boîtes de conserve, pour les transformer en clous ou autres matériaux.

Les mots ... dans tous les sens de Robert Houle

Budget : L'impôt vous donne la bougeotte ?

L'étrange histoire du mot budget. Le mot « budget » vient de l'ancien mot français « bougette » désignant une sacoche, un petit sac (« bouge »), qu'on transportait sur soi et qui à cheval bougeait allégrement.

La seule évocation du mot ne manque jamais de susciter un cortège de mécontentements. D'inspiration anglaise, le budget est un héritage du gaulois, qui l'avait lui-même tiré d'une racine indo-européenne, *bhel*, désignant l'enflure, la boursouflure. Quant à notre fameux budget, il naît plus précisément de la *bulga*, qui désigne un sac de cuir. En clair, la bouge, avec son diminutif, la bougette.

Un mot qui a la bougeotte ... On aurait très bien pu en rester là si, comme beaucoup d'autres termes, la bougette n'avait fait un aller-retour par-delà la Manche, en subissant quelques déformations phonétiques. En l'occurrence, la « petite bouge », difficile à prononcer pour les anglais, se transforme successivement en *bogget*, puis *bougget* et enfin *budget*. C'est sous cette forme qu'au 18^{ième} siècle, période d'intense anglomanie, nous revient donc notre escarcelle originelle, qui adopte au passage le genre masculin. Si le budget désignera d'abord les finances anglaises, il ne tarde pas à s'appliquer également à nos comptes publics, malgré les critiques. De fait, ce n'est qu'en 1959 qu'il sera remplacé par la « loi des finances ».

Il semblerait que l'occasion première de l'emploi du mot budget revient au Chancelier de l'Échiquier (l'équivalent du ministre des finances français), en 1733. Usant d'une métaphore pour présenter son rapport annuel, il aurait en effet déclaré « to open the budget » ouvrir la bourse, libérer de l'argent pour l'année à venir. Sauf que chacun admettra qu'il n'y avait pas là de quoi asseoir l'expansion du mot. C'est en fait un pamphlet qui propagera l'usage de cette nouvelle dénomination des finances publiques. Intitulé *budget opened*, « la bourse ouverte », il dépeignait un ministre charlatan ouvrant une besace de remèdes miraculeux et d'attrape-nigauds.

Né du succès d'une satire, voilà un budget qui aura au moins fait rire une fois. Je, Robert, souhaite que votre impôt ai le même effet hilarant. Ha! Ha! Ha! (Source : Valérie Péan. Mission agrobiosciences, France)

RAPPEL aux employés membres de la province du Québec seulement

Que vous pouvez déduire la case « J » (frais du régime d'assurance maladie complémentaire), de votre T4A, déductibles dans l'annexe des frais médicaux du rapport d'impôt provincial seulement.

Négociations

La date de tombée pour déposer vos demandes de négos était le 7 mars dernier et le Comité de négos s'est déjà mis à l'œuvre pour élaborer un projet de convention collective. La convention actuelle se termine le 27 septembre prochain. Je vous rappelle que le Comité est constitué de Jacqueline Turgeon, Jacques Gobeil, Francine Durocher, Pierre Dutil et Pierre Gauthier. Soyez attentif, des communiqués vous parviendront d'ici les prochaines semaines pour vous annoncer la date de l'assemblée générale spéciale.

Information importante

Selon la loi 33 du Gouvernement du Québec, au moment de la retraite, nous sommes dans l'obligation de conserver l'assurance-collective de l'employeur jusqu'à l'âge de 65 ans.

Donnez au suivant ...

Julie avait commandé une cartouche pour son imprimante et les gars du Wan qui travaillent avec elle l'ont changé sans l'aviser et ont remis la vieille cartouche dans la boîte. Le lendemain matin, Julie arrive pour changer la cartouche et en là sortant de la boîte, la cartouche tombe par terre. Julie croit que c'est au magasin qu'ils l'ont mal emballé et se dit qu'à 150.00\$ la cartouche, ça n'avait pas d'allure et elle saute sur le téléphone pour leur dire sa façon de penser, heureusement les gars l'ont arrêté ... juste à temps.

Le travail de **Jacqueline** l'amène à visiter tous les bureaux de Radio-Canada pour s'assurer que les bons numéros de prises sont associés à chaque téléphone. Une fois, elle a voulu ouvrir une porte pour accéder au téléphone ... c'était un bureau fermé sans fenêtre lorsqu'elle a essayé d'ouvrir la porte, elle s'est refermé aussi rapidement ... Comme qui dirait Jacqueline c'est fait claquer la porte au nez. Qui ou quoi avait-il derrière cette porte ??? Et que se passait-il ??? Mystère !!! Seuls ceux qui étaient dans le noir s'en souviendront.

Avez-vous mis vos pendules à la bonne heure

C'est avec un extrême plaisir que j'ai avancé l'heure de tous les appareils de la maison, horloge, micro-ondes, DVD/vidéo, réveille-matin. La troisième chose que je fais le matin en me levant, et ce, jusqu'à l'automne, c'est d'ouvrir les rideaux. Quoi de plus sain que la clarté du jour qui dessine des ombres sur les murs et qui pénètre dans chacune des pièces. Pas besoin de peinture, les murs reflètent la couleur de mes stores. Le bonheur de revenir le soir et de profiter des derniers rayons du soleil. Je retarde au maximum la fermeture des rideaux. Je fais le souper et la vaisselle tout en écoutant et regardant par la fenêtre les oiseaux perchés dans l'arbre ou ce qui en reste (car malheureusement l'arbre a été coupé l'an dernier).

Petit moment de bonheur

Congés annuels

Il ne reste plus que deux semaines, soit jusqu'au 31 mars prochain, pour remettre, par écrit, votre choix de dates de congés annuels à votre superviseur immédiat pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Congés annuels non-écoulés

Selon la politique 2.2.6 du Service des ressources humaines, vous devez idéalement écouler les crédits de congé annuel que vous accumulez à l'intérieur de la même année fiscale. Si vous comptez cinq crédits inutilisés ou plus, vous recevrez un paiement correspondant, qui sera additionné à votre salaire. Si vous comptez moins de cinq crédits inutilisés, vous devrez prévoir des congés pour les épuiser avec l'accord de votre supérieur immédiat. Pour reporter des congés annuels l'année suivante, vous devez compléter le formulaire adéquat (que vous trouverez dans RH@maportee) et obtenir l'autorisation écrite d'un vice-président ou de son représentant.

ADDENDUM

Une erreur s'est glissée dans le communiqué qui vous a été envoyé en février dernier concernant les dates de congés fériés pour 2007. Le Jour de Noël et le lendemain de Noël tombe bien le 25 et le 26 décembre respectivement. Le 31 décembre est un jour férié déclaré par Radio-Canada. Le 2 janvier 2008 remplace le 11 novembre 2007. Nous sommes désolés pour cette confusion.

Eau Secours !

Depuis 2 ans, la Section locale 675 est membre de soutien de la Coalition Eau Secours. Cette coalition, qui fête ses 10 ans, permet de sensibiliser les gens à cette source qui est primordial dans notre vie : l'eau. En plus d'avoir un calendrier d'activités et d'offrir des conseils pour préserver la qualité de l'eau, le 25 mars prochain à 19h30 au Spectrum le spectacle « Eau! Mon Amour! » sera présenté et mettra en vedette Raoul Duguay, Paul Piché, Judi Richards, Richard Séguin pour n'en nommer que quelques uns. Si vous êtes intéressés à en savoir sur cette source essentielle, la Coalition a mis sur son site une brochure et un dépliant qui s'intitule « Économie et programmes de conservation de l'eau », en voici l'adresse : webmaster@eausecours.org.

Conseil : Un aérateur à débit réduit dans la cuisine et la salle de bain peut réduire de 50% la quantité d'eau acheminée par un robinet.

Ergonomie 101 : Lésions dues aux mouvements répétitifs

Les facteurs qui risquent d'entraîner des troubles musculo-squelettiques liés au travail sont : les postures et les mouvements au travail; le caractère répétitif et le rythme du travail; la force des mouvements; la vibration et la température.

Toute position du corps peut entraîner un certain inconfort et une fatigue si elle est maintenue pendant une longue période. Le fait de demeurer debout pendant une période prolongée peut causer des douleurs aux pieds, une fatigue musculaire généralisée et des douleurs dans la région lombaire. Se pencher vers l'avant ou l'arrière, lever les bras au-dessus des épaules, atteindre un objet qui se trouve derrière soi, effectuer un mouvement de rotation des bras ou fléchir le poignet sont tous des gestes qui supposent un certain stress pour le corps.

Plus une position fixe ou inconfortable est maintenue longtemps, plus les tendons et les nerfs s'étirent et se compriment. Le fait de maintenir le cou et les épaules en position fixe, les muscles se contractent et compriment les vaisseaux sanguins, ce qui nuit à la circulation du sang.

Les mouvements répétitifs font appel aux mêmes groupes de muscles et d'articulations de façon répétée, trop souvent, trop rapidement et pendant trop longtemps. Certains chercheurs désignent certains emplois comme très répétitifs si le temps nécessaire pour effectuer une tâche est de moins de 30 secondes, ou peu répétitifs si le temps nécessaire est de plus de 30 secondes. La meilleure solution serait de récupérer pleinement entre chaque mouvement.

La force est la quantité d'effort que notre corps doit déployer pour soulever un objet. Une force de plus de neuf livres est considérée importante. Pour les objets de moins de neuf livres, la méthode privilégiée, c'est qu'il faut se pencher comme en position assise, positionner les mains de chaque côté de l'objet et le soulever tout en restant droit.

Les vibrations affectent les tendons, les muscles, les articulations et les nerfs. Une exposition à trop de vibrations peut entraîner une perte de sensation au niveau des mains et de bras et rendent les gestes plus difficiles à contrôler.

Lorsqu'il fait froid ou lorsque l'on touche des objets froids, nos mains s'engourdissent. Un environnement froid réduit la souplesse du corps.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la dernière page de ce journal, l'article sur La Journée internationale de sensibilisation aux microtraumatismes répétés.

Source : CCHST (Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail)

« Au travail et sous surveillance »

Titre que porte le nouvel ouvrage qui a été publié en décembre dernier, par Linda Craig du Service de la recherche du SCFP Québec. Devant les récents développements technologiques, le monde du travail s'interroge. Est-ce que mon patron peut lire mes courriels, installer des caméras, écouter mes conversations téléphoniques, me suivre au moyen d'un GPS, m'épier quand je suis en congé, fouiller mon casier, exiger un échantillon d'urine ou de sang ? Le monde du travail a changé. Les employeurs disposent aujourd'hui de moyens de surveillance de plus en plus sophistiqués, abordables et redoutables. Dans cet ouvrage Linda fait état des lois et de la jurisprudence en matière de surveillance et du contrôle au travail. Elle explique les principes qui guident les tribunaux lorsqu'ils examinent cette question et les divers facteurs qui motivent leurs décisions. Dossier à suivre ...

Source : SCFP en bref vol.7 #8 du 18 décembre 2006

Les priorités de la FTQ pour 2007

Le 5 janvier dernier, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) présentaient ses priorités pour l'année 2007. On y retrouve entre autre, une refonte en profondeur du mode de négociation dans le secteur public.

Au chapitre de négociations dans le secteur public et parapublic la FTQ estime qu'il faut demander plus que le retrait de la Loi 142 qui a imposé les conditions de travail et les salaires de 500,000 salariés de l'État. Selon son président, Henri Massé : « Il faut revoir en profondeur le mode de négociation. L'important rattrapage salarial à combler par rapport au secteur privé et même par rapport aux autres provinces canadiennes démontre bien l'absence d'un véritable pouvoir de négociation ». Il dit même voir poindre de sérieux problèmes d'embauche dans le secteur public si la situation n'est pas corrigée.

Source : SCFP en bref vol. 8 #1 du 29 janvier 2007

La Journée internationale de sensibilisation aux microtraumatismes répétés

Le mercredi 28 février 2007 était la Journée internationale de sensibilisation aux microtraumatismes répétés (MTR). Au Canada, les microtraumatismes répétés sont la cause la plus commune de blessures au travail et leur nombre augmente chaque année. Dans l'ensemble du pays, 2,3 millions de personnes, soit un adulte sur dix, souffrent de ce type de blessure qu'on appelle aussi troubles musculo-squelettiques. Ces troubles peuvent toucher les muscles, les tendons, les nerfs et les articulations.

La Journée de sensibilisation aux MTR est l'occasion de faire la promotion de la prévention des accidents du travail et de souligner l'importance du phénomène et de ses effets. Les travailleurs qui doivent exécuter des tâches monotones et répétitives, qui travaillent de trop longues heures ou trop vite sans prendre de pauses sont touchés par les MTR. Le manque d'organisation du travail (heures supplémentaires non nécessaires, compressions, licenciements, équipement non conforme aux normes, manque de contrôle des travailleurs) contribue à la prévalence des MTR.

Source : Infoxpress vol. 14 #7 du 23 février 2007

Congrès à venir

Congrès du SCFP Québec du 8 au 11 mai 2007
Congrès du CPSC du 23 au 25 mars 2007
Congrès du SCFP National à l'automne

Recherchiste-rédactrice : Nicole Leduc
Graphiste : Chantal Clark

Pour nous joindre

Utilisez l'adresse courriel suivante : scfp675@qc.aira.com

Vous pouvez aussi nous écrire au 1250 rue de la Visitation, rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H2L 3B4
Appelez-nous au téléphone : (514) 521-8965 ou le numéro sans frais : (877) 855-5501 Par télécopieur : (514) 521-3082

Mini-enquête

L'an dernier les visiteurs du site www.qualitetravail.ca furent invités à participer à une enquête en ligne et répondre à la question suivante : « Si vous étiez actuellement à la recherche d'un emploi, quelle importance attacheriez-vous aux aspects suivants ? ». Les résultats ne sont pas représentatifs de l'opinion de l'ensemble des travailleurs canadiens, car seulement 201 visiteurs ont pris le temps de répondre à l'enquête. À l'instar des répondants les travailleurs canadiens insistent aussi davantage sur les caractéristiques non monétaires des emplois, bien qu'à un degré moindre. Selon les données de CERS (Center for remote sensing) 70% des travailleurs canadiens considèrent le respect, un emploi intéressant, un travail valorisant et de bonnes communications avec leurs collègues comme des éléments essentiels d'un bon emploi. Par ailleurs, 62% on indiqué que des aspects de la rétribution économique comme la sécurité d'emploi et une bonne rémunération étaient des éléments clés d'un bon emploi. *Un travail est beaucoup plus qu'un simple chèque de paie.* Voici ce qui découle de ce sondage :

L'emploi comporte un travail intéressant	90%	Reçoit de la formation	55%
Procure un sentiment de satisfaction	88%	Bon travail reconnu	53%
Les gens vous traitent avec respect	83%	Horaires de travail flexibles	52%
Permet de perfectionner vos compétences	79%	Les collègues sont amicaux et obligeants	49%
Permet de concilier travail-famille	71%	Bons avantages sociaux	45%
Bonnes communications entre collègues	69%	Emploi bien rémunéré	37%
L'employeur croit en vous	59%	Bonne sécurité d'emploi	35%

Et vous, que recherchez-vous dans un emploi ?

Source : Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

NOUVELLES EN BREF

Bienvenue

Isabelle Doyon est la nouvelle déléguée syndicale au Service du Marchandisage.

Nomination

Jacques Gobeil (vice-président syndical en régions) a été nommé Co-président du Comité national en santé et sécurité au travail, par l'ensemble des syndicats de la Société au réseau français et anglais.

Au revoir ...

Tous désirons souhaiter une bonne retraite à tous ceux et celles qui quittent la Société le 31 mars prochain.

Dossier : Santé 101

Les maladies respiratoires au Canada

Plus de 3 millions de Canadiens font face à de graves maladies respiratoires, tels que, l'asthme, la MPOC (maladie pulmonaire obstructive chronique), le cancer du poumon, la tuberculose et la fibrose kystique.

Observez les données ci-dessous et constatez le nombre de Canadiens touchés par une maladie respiratoire :

Asthme (diagnostiqué par un médecin)	2 474 400
MPOC (diagnostiqué par un médecin)	498 400
Cancer du poumon	18 441
Tuberculose	1 798
Fibrose kystique	3 142

En 1998, le taux d'hospitalisations chez les hommes pour les maladies respiratoires était de 11,9%, chez les femmes 10,3% et chez les enfants de 0 à 4 ans de 12,4% et de 5 à 14 ans 10,1%.

Toujours en 1998, le nombre de décès chez les hommes causés par les maladies respiratoires était de 10,1% et 10,0% chez les femmes.

Les maladies respiratoires arrivent au cinquième rang, après les maladies cardiovasculaires, les maladies squeletto-musculaires, les blessures et le cancer en ce qui a trait aux coûts reliés aux soins de santé.

Dossier à suivre ...

Source : Santé Canada - Septembre 2001